

**accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 6'876'000.- pour financer la modernisation du système d'information du Service des automobiles et de la navigation**

du 4 février 2025

---

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD

vu le projet de décret présenté par le Conseil d'Etat

*décète*

**Art. 1**

<sup>1</sup> Un crédit d'investissement de CHF 6'876'000.- est accordé au Conseil d'Etat pour financer la modernisation du système d'information du Service des automobiles et de la navigation.

**Art. 2**

<sup>1</sup> Ce montant sera prélevé sur le compte "Dépenses d'investissement" et amorti en 5 ans.

**Art. 3**

<sup>1</sup> Le présent décret n'est pas sujet au référendum.

<sup>2</sup> Il entre en vigueur dès sa publication.

Donné, sous le grand sceau de l'Etat, à Lausanne, le 4 février 2025.

Le président du Grand Conseil:

Le secrétaire général du Grand Conseil:

*J.-F. Thuillard*

*I. Santucci*

Date de publication : 18 février 2025